



Prix de marché des matières premières (€/t)
(Prix franco usine février 2008, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	226
Orge	217
Mais	209
Triticale	-
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	191
Remoulage demi-blanc	211
Gluten Feed de blé	-
Drèches de distillerie de blé	-
Solubles de distillerie	-
Corn Gluten Feed	-
Pois protéagineux	-
Féverole	-
Tourteau de soja 48	353
Tourteau de colza	275
Tourteau de tournesol non décortiqué	257
Tourteau de tournesol argentin	-
Graine de colza	487
Graine de tournesol	-
Huile de soja	974
Huile de colza	-
Mélasses de canne	137
L-Lysine HCl	1600
DL-Méthionine	2500
L-Thréonine	1700
L-Tryptophane	27500
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	600
3-Phytase	9500

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'IFIP - Institut du Porc

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : IFIP La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : IFIP, 34 boulevard de la gare , 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby*** : herve.marouby@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 84



Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisants les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue avec les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix d'intérêt		
	Prix de MARCHÉ	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	226	223	222
Orge	217	210	211
Maïs	209		
Sorgho	-	216	216
Triticale	-	218	217
Manioc 67	-	185	188
Son de blé	191		
Remoulage 1/2 blanc	211		
Gluten Feed blé	-	198	200
Drèches distillerie de blé	-	237	238
Sol. Distillerie	-	164	171
Corn Gluten Feed	-	177	180
Pois	-	236	235
Féverole blanche	-	247	247
T. Soja 48	353		
T. Colza	275	267	268
T. Tournesol non déc.	257	223	228
Gr. Colza	487	326	317
Gr. Tournesol	-	227	222
Huile soja	974	397	375
Huile colza	-	397	375
Mélasses Canne	137		
L-Lysine HCl	1600		
DL-Méthionine	2500		
L-Thréonine	1700		
L-Tryptophane	27500		
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	600	346	213
3-Phytase	9500		
Phosphate monocalcique	-	512	304

Commentaires

Le prix du tourteau de soja progresse de 21 €/T sans que son taux d'incorporation ne soit véritablement modifié. En effet, les prix des tourteaux de colza et de tournesol (+5 et 15 €/T respectivement) suivent une évolution similaire qui tend à les éloigner de leur prix d'intérêt (268 et 228 €/T respectivement en finition).

Les céréales sont en baisse : -12, -15 et -13 €/T respectivement pour le blé, l'orge et le maïs. Le maïs continue de constituer la seule céréale en place dans les formules optimisées ci-dessous. Les issues de meunerie sont également en baisse (-15 €/T pour le son et -9 €/T pour le remoulage) ce qui leur permet de maintenir des niveaux d'incorporation comparables à janvier.

Le coût de revient matières premières des aliments diminue en moyenne de 6 €/T par rapport au mois précédent, mais reste relativement stable lorsque l'on considère le coût de revient moyen des 4 derniers mois (+0,9 €/T).

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé			
Maïs	552	553	563
Orge			
Tourteau de soja 48	189	185	146
Pois de printemps			
Son de blé	40	63	69
Remoulage ½ blanc	150	150	150
Mélasse de canne	45	24	50
Graine de colza			
Tourteau de colza			
T. Tournesol			
L-Lysine HCl	1.8	2.25	2.3
DL-Méthionine	0.1	0.2	0.15
L-Thréonine	0.3	0.5	0.45
L-Tryptophane		0.09	0.1
Carbonate de calcium	13.74	13.87	10.97
Phosphate bicalcique			
3-Phytase	0.06	0.09	0.03
Sel	3	3	3
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3134	3132	3100
EN (kcal)	2240	2240	2240
EN (Mégajoules)	9.38	9.38	9.37
MAT (g)	163	165	150
Lysine (g)	9.2	9.6	8.6
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.86	0.9	0.8
Phosphore total (g/kg)	4.3	4.5	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.0	2.2	1.8
Prix (€) / Tonne	235.2	239.6	232.1
Prix Moyen (évolution mois précédent)	234.3 (+1.3)	239.4 (+1.0)	233.0 (+0.3)
Prix de 10MJ EN (€)	250.9	255.5	247.6

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte du minima d'introduction fixé, pour la 3-Phytase à 280 FTU en engraissement soit 56g/T, qu'il faudrait envisager pour la fabrication de ces aliments.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	235.1 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	-0.1 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Standard	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,20	0,22	0,18
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Décembre	4.65
Janvier	5.58
Février	6.51

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent, pour la campagne 2003/2004 une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCAV et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

**Cette lettre d'information « Aliment » a pu vous être envoyée gratuitement
grâce à notre partenaire :**

≡Biomim®≡

additifs et équipement de laboratoire d'analyse de mycotoxines

Pour toute information,
christian.tenier@biomin.net
Tel: 02.96.76.54.80